

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION : 23 mars 2018

N°2018-02-13

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 48
Conseillers votants : 45
Dont pouvoirs : 4

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 29 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique de CASTELBAJAC remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, M. BUZARD Laurent, M. BOBE Philippe - **BARRET** : M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. HERROUET Jean-Pierre - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LACHAISE** : M. BONNAUD Pascal - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERCAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre, M. VERGNION Philippe.

Pouvoirs :

Mme AUTHIER FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux).
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. BUZARD Laurent (Barbezieux).
M. BAUDET Pierre (Baignes) a donné pouvoir à M. DELETOILE Gérard (Baignes).
M. MASSÉ Bernard (Etriac) a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BARBOT (Val des Vignes).

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), M. ARNAUD Yvon (Bors de Baignes), M. BOUTIN Christian (Condéon), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. PETIT Bernard (Oriolles), Mme MARTINEAU Françoise (Saint-Félix), M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

Etaient excusés :

M. CHATELLIER Dominique (Barret), M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), M. MAUDET Didier (Brossac), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. GUILLON Jean-Jacques (Guimps), M. BLUTEAU Jacky (Lachaise), M. DESMORTIER Joël (Lagarde) - Mme PARIS Marie-Nicole (Le Tâtre), M. HILAIRET Joël (Passirac), Mme BELLOT Marie-Claude (Reignac), M. FAVREAU Patrick - M. VARENNE Michel (Salles de Barbezieux)

N°13 - Objet : Vente à Monsieur et Madame FLEURENT de la parcelle A-669p dite "lot 2" de la Tranche 1 sur la Zone d'Activité Porte du Sud-Charente, Jurignac, 16250 VAL-DES-VIGNES**Rapporteur :** Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la commercialisation des terrains sur la zone d'activité de Val-des-Vignes, la Communauté de Communes a reçu une demande de Monsieur et Madame FLEURENT pour un projet d'acquisition.

FLEURENT BATIMENT SARL est une entreprise générale du bâtiment, familiale, créée en 2005, et employant 7 salariés. Elle est actuellement sise à Châteauneuf-sur-Charente.

L'acquisition du terrain ci-après précisé leur permettra de gagner en visibilité et en confort de travail en regroupant bureaux et entrepôts, le siège de l'entreprise y sera installé.

Monsieur et Madame FLEURENT se sont positionnés sur le terrain de Val-des-Vignes cadastré A-669p, dit « Lot 2 » dont l'adresse postale sera au 25 rue des Pianos, Zone d'Activité Porte du Sud-Charente, Jurignac, 16250 VAL-DES-VIGNES.

Répartition des surfaces :

	Surface Totale	Surface Constructible	Surface Inconstructible
Surface	6 075 m²	5 783 m ²	292 m ²
Prix du m² H.T.		4,23 € *	0,4 € *
Total	24 579 €	24 462 €	117 €

*(délibération n°2018-02-06)

Par un courrier du premier mars 2018 le service domaine et politique immobilière de l'Etat de la Direction Départementale des Finances Publiques a donné son accord sur cette proposition de prix.

Monsieur le Vice-Président rappelle que restent à la charge du preneur :

- la viabilisation des terrains ;
- les raccordements aux réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunication ;
- la gestion des eaux pluviales et des eaux usées à la parcelle ;
- les frais de notaire.

Considérant la suscitée délibération, la communauté de communes et le preneur se sont accordés sur un prix de cession de 24 579 € H.T.

Sur ce montant viendra se rajouter la T.V.A. sur marge, qui sera définie par le notaire.

Pour réaliser cet achat, les gérants souhaitent s'appuyer sur une société civile immobilière qui n'est pas encore créée à l'heure de la rédaction de cette délibération.

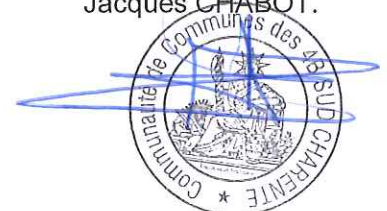
Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve la vente dudit terrain sur la zone d'activité Porte du Sud-Charente à Val-des-Vignes au prix de 24 579 € Hors Taxes ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de vente avec Monsieur et Madame FLEURENT ou toute personne physique ou morale les substituant
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

La recette sera imputée à l'article 7015 du budget zone.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : **3.0. MARS 2018**
Publié ou notifié le : **3.0. MARS 2018**
Touvérac, le **3.0. MARS 2018**

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 30 mars 2018
le Président,
Jacques CHABOT.



COMMUNE DE VAL DES VIGNES

Cadastre:

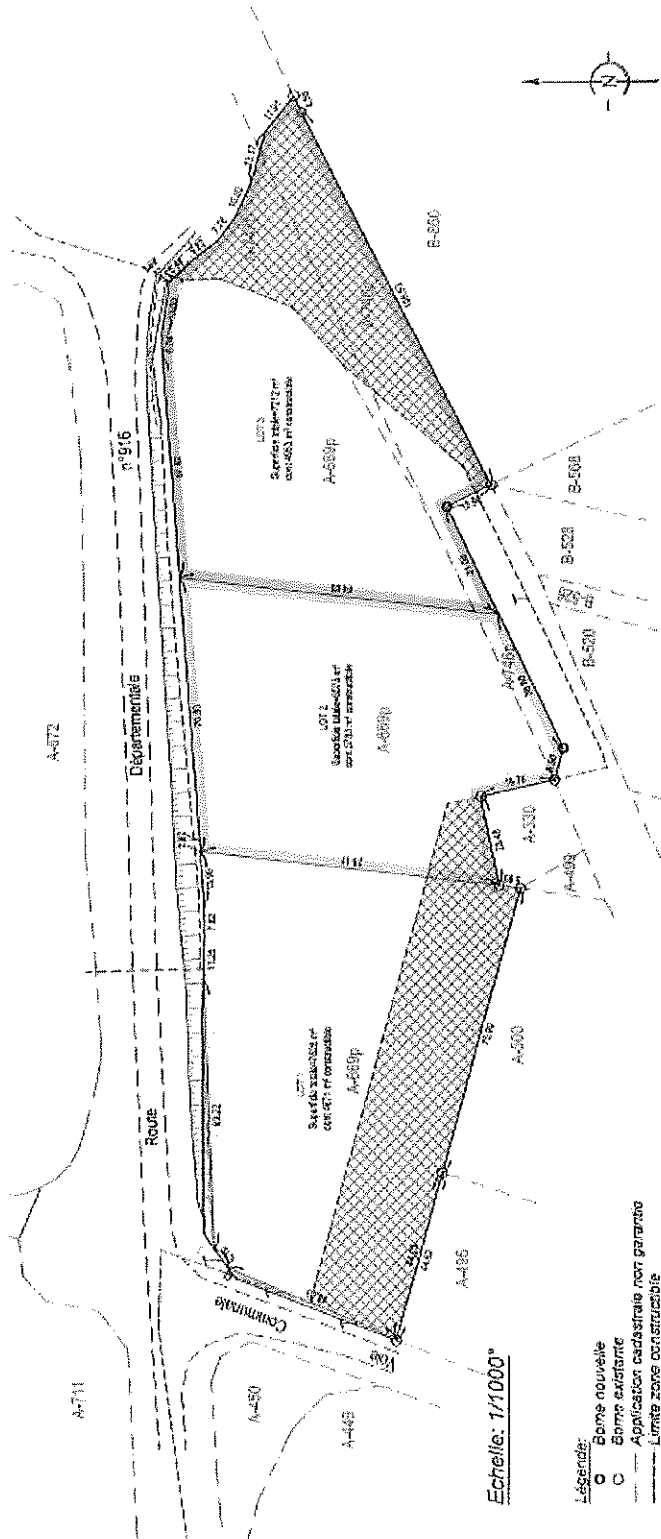
Section A

Lieu dit: "Le Maine de l'Epine" Porte du Sud-Charente

PLAN DE DIVISION PROJET

Surface hors alignement
- Côté Départementale : 100 m²
- Côté Communal : 53 m²

Dossier n° 180022
Coordonnées LAMBERT CC48



- Légende:
- Bornes nouvelle
 - Bornes existante
 - Application cadastrale non garantie
 - Limite zone constructible
 - Zone non constructible

Echelle: 1/1000°

GEOMETRES EXPERTS
abclopo

Dressé le 03 février 2018 par Julien BARDOU, Géomètre Expert
74 Rue de la Poste 17100 La Rochelle France
Tél: 05 47 31 41 50 Fax: 05 47 31 41 51
C: abclopo@abclopo.fr

Avertissement: Les données de plan, en l'état, ne sont pas garanties, ni par abclopo, ni par le cadastre, ni par le service de la carte d'état-major (Mairie de LAJAN).

AR PREFECTURE
016-241600501-20180329-DEL_2018_02_13-DE
Reçu le 30/03/2018

